



# Le Relais

association de soutien  
aux proches de personnes  
souffrant de troubles psychiques

**Association LE RELAIS**

Maison des Associations

15, rue des Savoises

1205 Genève

Tél. 022.781 65 20

[www.lerelais.ch](http://www.lerelais.ch)

[info@lerelais.ch](mailto:info@lerelais.ch)

**CCP : 12-10369-9 ou**

**BCGE : k 3206.97.45**



## **Sommaire**

- 1. Le mot de la présidente**
- 2. Les dates à retenir**
- 3. Conférence-débat : « Entre réhabilitation et enjeux sécuritaires »**
- 4. Congrès GRAAP sur le suicide**
- 5. Sorties proches**
- 6. Programmes pour les proches**
- 7. Les conseillers accompagnants**
- 8. La vie citoyenne en Suisse romande**
- 9. Cotisations et dons au RELAIS**
- 10. Un poème**

## 1. Le mot de la présidente



Bonjour ! Je m'appelle Aviva Dattel. Je suis une « proche » – comme beaucoup d'entre vous, lecteurs de ce bulletin ; je suis aussi infirmière de profession. Certains me connaissent déjà ; cela fait bientôt 20 ans que je fais partie du comité de notre association et que je participe activement à ses activités. Ainsi, nous avons pu nous rencontrer lors d'un groupe de soutien/parole, à une conférence, une réunion, à notre fête de fin d'année... Et si ce n'est pas le cas, je me réjouis de la possibilité de vous rencontrer pendant l'année à venir.

Aujourd'hui, je m'adresse à vous pour la première fois en tant que présidente du RELAIS. Je tiens d'abord à vous rassurer :

ma volonté – qui est aussi celle des autres membres du comité – est de continuer à nous occuper pleinement et efficacement du travail de notre association dans tous les domaines d'activité si bien menés sous la présidence de Jean Dambron – l'accueil des familles, l'animation du groupe de soutien/parole par des proches avec, une fois sur deux, des invités intervenant dans le domaine psychique, le maintien d'une permanence téléphonique, des conférences et manifestations et des sorties des proches ainsi que la publication d'un bulletin trimestriel et d'autres informations, le maintien de notre site Internet [www.lerelais.org](http://www.lerelais.org) et surtout SURTOUT, l'écoute de nos membres ainsi que la poursuite de nos relations précieuses et privilégiées avec tous nos partenaires du milieu médico-psycho-sociale à Genève, en Suisse romande et en France voisine.

Je tiens également à vous dire que je considère mon rôle d'abord comme **coordonnatrice d'une tâche collective et partagée** et, également, comme représentante officielle du RELAIS auprès du public. Il ne m'est pas facile de succéder à Jean Dambron qui pendant 7 ans s'est dévoué corps et âme au RELAIS. Ce qu'il a accompli est magnifique ! Mais ce rythme-là n'est pas adapté à mes activités déjà très nombreuses. C'est pourquoi j'ai accepté d'assumer la fonction de présidente grâce à l'engagement ferme de tous les membres de notre comité à partager le travail et les tâches de RELAIS avec moi.

Les membres de notre nouveau comité, élu à l'assemblée général du 23 avril 2018, sont: Mme Christine Brown, Dr Cédric Devillé, Mme Nadège Falquet, Mme Miriam Reidy Prost, Mme Zlata Salihbegovic, M. Georges Saloukvadze, Mme Fabienne Thorens et Mme Marie-Ange Zwickert. Nous avons aussi le soutien précieux de nos « membres actifs », auxquels nous pouvons déléguer des tâches ponctuelles.

J'espère que vous, en tant que membres du RELAIS, me ferez part de vos idées et suggestions pour que ensemble nous puissions continuer à faire vivre cette association et à répondre au mieux aux besoins et désirs des proches/familles de personnes souffrant d'un trouble psychique.

Aviva Dattel  
Présidente

## 2. Les dates à retenir

**Groupes de soutien** (ou "de parole") : réunion tous les 15 jours sauf les jours fériés, soit : les lundis à 19h00, à notre local situé dans la Maison des Associations au 15, rue des Savoises (près de la place du Cirque à Plainpalais, Genève).

### ***Prochains Groupes (animés par un membre du comité)***

- Lundi 25 juin 2018 avec un invité
- Lundi 9 juillet
- Lundi 23 juillet avec une invitée

Et reprenez déjà la date du 21 octobre 2018 pour **un grand concert au Victoria Hall du Brassband Arquebuse** au bénéfice d'un projet « Lieux de vie » du RELAIS.

### ***Prochaines sorties proches***

- Mercredi 27 juin : apéro dès 17h45 à "The Buvette", plaine de Plainpalais. Offert par le Relais. SANS INSCRIPTION
- Vendredi 6 ou jeudi 26 juillet : Filets de perches au restaurant « Les Pêcheurs » à Sciez. Apéro offert par LE RELAIS.  
[Merci d'indiquer la date qui vous convient le mieux  
- sur le tableau affiché au local du Relais  
- ou par sms – 0763434155  
- ou par mail - [nafalk65@gmail.com](mailto:nafalk65@gmail.com)  
d'ici au lundi 25 juin. La date sera définie en fonction du nombre d'inscrits.]
- Dimanche 12 et/ou dimanche 19 août : Pique-nique à la Perle du Lac dès 19h45 et « cinétransat » dès la tombée de la nuit. GRATUIT  
- 12 août : « Erin Djokovic » avec Julia Roberts  
- 19 août : « La folie des grandeurs » avec Yves Montand et Louis de Funès.  
INSCRIPTIONS au local ou par sms jusqu'au 17h du jour même
- Février 2019 : soirée fondue. Date et lieu à fixer.
- Mars 2019 : Fondation Gianada, Martigny. Date à fixer.

D'autres sorties seront peu à peu affichées au local et rajoutées sur notre site.

Toutes ne seront sans doute pas réalisées car **LES SORTIES AYANT MOINS DE 6 INSCRIPTIONS SERONT ANNULÉES.**

**3. Conférence-débat : « Entre réhabilitation et enjeux sécuritaires » Conférence-débat du Pr Philippe Rey-Bellet (16/04/2018)**

En guise d'introduction à ce thème, le Pr Philippe Rey-Bellet, Médecin-chef de département de l'adulte au Centre Neuchâtelois de Psychiatrie, pose une question « Qu'est-ce que la psychiatrie ? » et une autre, sous-jacente : « Est-ce qu'on doit répondre un malaise social ? »

Il suggère qu'il y a dans la société actuelle une tendance à donner beaucoup de rôles aux psychiatres. La psychiatrie intègre des domaines aussi variés que la sociologie, la psychologie, l'anthropologie, la criminologie... Mais le risque est de glisser vers le concept de santé mentale qui est flou aujourd'hui. L'inflation des désordres mentaux dans la DSM indique une perte d'étanchéité entre les désordres mentaux et les désordres sociaux.

« On nous demande souvent d'intervenir dans le champ social, par exemple sur le risque de dangerosité. Mais nous ne pouvons donner qu'une réponse très partielle à cela. D'autre part, nous sommes aussi là pour protéger les droits des malades. » Pour le Pr Rey-Bellet, la psychiatrie est surtout une discipline clinique médicale. En dépit des nouveaux développements importants, il faudrait rester solidement basé sur le passé, sur l'histoire de la psychiatrie.

**Le rétablissement/ « recovery » :**

On a commencé à mettre l'accent sur ce concept après la désinstitutionnalisation des soins psychiatriques dans les pays anglo-saxons. Le rétablissement/recovery peut être compris comme un « **aller mieux** », ce qui est différent de la guérison. « Aller mieux » implique que la maladie est toujours présente mais n'exclut pas la possibilité d'une guérison ultérieure. Pour cette raison, le Pr Rey-Bellet le préfère au terme rétablissement/recovery qui semble exclure la guérison et n'est ainsi « pas très encourageant ».

Plusieurs questions ouvertes se posent par rapport au rétablissement : qui décide si le patient est rétabli ? Qui décide si la maladie est non-guérissable ? Qui décide de la durée de l'accompagnement ?

Le courant de rétablissement a eu des suites positives, notamment dans l'accent sur le dialogue patients-professionnels-proches. « La notion de rétablissement nous pousse à travailler avec le secteur social, vers la psychiatrie communautaire. La psychiatrie ne doit ni démissionner de sa responsabilité ni perdre confiance dans le savoir médical. » Elle ne doit pas, par exemple, arrêter la recherche pour de meilleurs traitements...

**L'aspect sécuritaire :**

Le recours à la contrainte reste fréquent en psychiatrie. Les réformes de 2013 du droit civil suisse ont ouvert des brèches dans la protection des libertés de la personne. Avant la légalisation du PAFA (Privation de liberté à des fins

d'assistance), le traitement sous contrainte y compris lors de l'hospitalisation contre le gré du patient n'était pas autorisé, ce qui est le cas désormais.

Des décisions à cet égard se basent souvent sur un jugement de la capacité de discernement du patient. La psychiatrie est la seule discipline médicale censée décider là-dessus ! Or, cette capacité est variable ! La décision du Conseil fédéral a été influencé par les témoignages des proches, voisins etc. qui semblent montrer que la capacité de discernement PEUT être entamée. « Dans certains cas, suivre les vœux exprimés par les patients qui refusent leurs traitements peut être un déni de leurs souffrances ou simplement les prolonger. Ce n'est pas éthique ! »

Par rapport à la contrainte en psychiatrie, le principe du secret médical a été un peu mis en cause dans des affaires récentes. Quand le danger possible est connu, le responsable médical doit passer outre, mais toujours dans le cadre légal ! L'évaluation de la dangerosité est cruciale. Et c'est souvent le psychiatre qui doit faire cette évaluation sur la probabilité de récurrence. Or, la récurrence n'est pas une notion psychiatrique. « Nous sommes très mauvais là-dedans ! » Il y a par conséquent un risque de dérive judiciaire. Un jugement de dangerosité peut par exemple empêcher un patient de sortir de l'hôpital même si cela n'est pas justifié par son état de santé mentale.

Par rapport à l'enfermement à l'hôpital pour assurer les soins au patient, « il y a d'autres méthodes de les assurer » aussi bien à l'intra- qu'à l'extra-hospitalier. « Il n'y a pas d'ailleurs plus de fugues ou de suicides quand un hôpital est ouvert que quand il est fermé, mais le climat est meilleur dans l'hôpital ouvert et il y a moins de violence. »

« Nous avons donc besoin d'un cadre éthique pour les décisions cliniques car le respect d'un cadre médico-légal ne permet pas toujours de garantir une position respectueuse des patients. Et il faut surtout garder une capacité de dialogue permanent entre professionnels de la santé mentale, patients et proches ! »

#### 4. Compte-rendu du Congrès GRAAP sur le suicide



Le suicide reste un sujet tabou. C'est un vécu intime, mais notre société entière est questionnée par celles et ceux qui ne trouvent plus de raisons de vivre. »

Dans le canton de Vaud, Le GRAAP (Groupe d'accueil et d'action psychiatrique) en est témoin au quotidien. Devant cette problématique, il considère que « les personnes concernées, les familles et les professionnels se sentent souvent bien seuls. Alors que parler peut sauver. »

C'est ainsi que « Le suicide – osons en parler ! » a été choisi comme thème du 29<sup>e</sup> congrès du GRAAP en mai 2018. Deux membres du RELAIS ont participé au congrès et partagent quelques-unes de leurs impressions avec nous.

Sur le premier jour du Congrès, Jean nous raconte :

« Comme d'habitude, le 29<sup>e</sup> Congrès du GRAAP-Fondation a été un succès par la qualité des orateurs d'horizons divers (professionnels, personnes concernées, proches) et par deux clowns qui ont su avec talent rebondir sur les sujets traités en nous faisant « respirer avec humour », tant le sujet, « Le suicide, osons en parler », était lourd.

Le suicide chez les jeunes de 15 à 35 ans est une des trois causes principales de décès ; il touche les pays riches et pauvres ; plus les hommes que les femmes (qui, elles, font plus de tentatives). Il touche aussi les personnes âgées (au-delà de 75 ans).

Les personnes souffrant de troubles physiques (somatiques) peuvent être suicidaires. Il y a des facteurs de vulnérabilité comme le célibat, les séparations, le veuvage, la pauvreté, le chômage, l'emprisonnement...

Les médias sont souvent responsables comme « incubateurs de contagion », alors que les religions et les valeurs spirituelles sont plutôt des facteurs protecteurs.

80 % des personnes ayant des idées suicidaires en parlent avant ; 70 % ont vu un médecin avant. Les soignants doivent être attentifs à ce que disent leurs patients à cet égard ; on n'induit pas le passage à l'acte en en parlant.

Un père – qui a perdu un fils – et deux pairs praticiens concernés ont osé parler de leur vécu et de comment ils se sont reconstruits et ont regagné leur désir de vie.

L'accueil, prendre le temps qu'il faut, l'écoute, mettre des mots sur les souffrances permettent de les apaiser.

Les « Actes » du Congrès seront publiés et permettront à chacune et chacun d'être mieux informé sur un sujet qui reste néanmoins tabou. »

Et Christine nous explique :

Lors de la journée du 3 mai, nous avons écouté :

Le témoignage de Daniel Pittet, auteur du livre « Mon Père, je vous pardonne ». Avec beaucoup d'humour et de dérision il a mis en mots son parcours de vie et ses souffrances. Nous étions tous admiratifs face à sa résilience.

La présentation du Groupe de proches endeuillés par suicide (Arc en Ciel) : parole et art-thérapie. Les membres du groupe se sont exprimés avec beaucoup de pudeur et d'émotion pour nous livrer leur vécu de proches. Le recours à l'art-thérapie étant un moyen de reconstruction pour ces familles, les art-thérapeutes nous ont expliqué leurs méthodes de travail et leur grande implication dans le groupe.



Un exposé sur La recherche de sens et fatigue de vivre abordé par le pasteur François Rosselet a apporté un éclairage non religieux mais spirituel à notre recherche de sens mais aussi à notre vulnérabilité face aux événements de vie.

En équipe et avec les résidents. Deux éducateurs d'un foyer « dont un résident s'est suicidé » nous ont fait partager leur désarroi. Ils nous expliquent la procédure qu'ils ont spontanément mise en place afin de permettre aux résidents, à eux-mêmes et à tous les intervenants extérieurs d'exprimer leurs émotions. Un cheminement long et riche qui a duré plus d'un mois.

Un psychiatre-psychothérapeute nous fait part de son expérience en cabinet face au patient suicidaire. Il nous expose les difficultés auxquelles il est confronté ainsi que ses limites : entre autres la gestion de l'annonce du patient de vouloir se suicider dix minutes avant la fin de l'entretien. Le médecin se dévoile : il parle d'amour, de bienveillance. Sentiments et attitude qui lui sont nécessaires pour une prise en charge adéquate de ses patients. De la solitude aussi. Un témoignage intense et touchant.

Pour L'association STOP SUICIDE à Genève, le suicide est un tabou et un problème de santé publique. La prévention consiste à en parler, être à l'écoute. L'entourage ne doit pas avoir des réactions d'évitement et la presse a son rôle à jouer pour la favoriser. L'affichage des posters dans les écoles est aussi un bon moyen de prévention.

Le travail de prévention est bien reçu par les jeunes, donc indispensable, mais il est important de faire attention à comment on en parle.

La plupart de ces personnes à risque sont isolées, même les jeunes. STOP SUICIDE intervient principalement auprès des 15-20 ans. Des ateliers avec la présence d'un psychologue ont été mis en place pour eux, créant un espace bienveillant pour la réflexion.

Chaque exposé était suivi par une animation de deux clowns professionnels, reprenant le thème et le parodiant de façon humoristique, créant ainsi une légèreté bienfaisante.

## **5. Sorties proches**

Nadège nous écrit : « Deux ans déjà que les sorties proches ont été mises en route. Ce sont à chaque fois des moments de détente très appréciés. Merci aux fidèles pour leurs participations régulières et leur bonne humeur! Merci aux autres qui viennent quand ils peuvent, toujours avec le sourire aussi !

Voici un petit bilan, histoire de donner envie aux autres de participer. ☐ ☐

### **Juillet 2016, plage de la Savonnière :**

Une belle et chaude journée d'été passée à l'ombre des arbres après une balade dans la campagne. Détente et plaisir d'être réunis autour d'un pique-nique et de quelques parties de pétanque.

### **Juin 2017, Hermance :**

Trajet en bateau à vapeur, balade au village, apéro au domaine des Naef (un grand merci à Fabienne pour avoir mis une partie de sa magnifique propriété à notre disposition! ), puis pizza à la buvette de la plage où on a bien ri!

**Septembre 2017, apéro à "The Buvette", plaine de Plainpalais :**

Merci à Miriam d'avoir pris le relais (c'est le cas de le dire) suite à mon empêchement de dernière minute, afin d'accueillir les quelques membres présents non informés de l'annulation de la sortie.

**Octobre 2017, théâtre de l'Espérance :**

Pièce plutôt décevante: très premier degré, humour un peu lourd, bien que très bien jouée par une équipe d'amateurs confirmés. Promis, la prochaine fois je serai plus vigilante sur le choix de la pièce!

**Février 2018, fondue à la buvette de la patinoire d'hiver de Carouge :**

Très bonne fondue, bon vin et très bonne compagnie = très bonne soirée!  
Que demander de plus ?

**Avril 2018, apéro à The Buvette :**

Un excellent moment de vraie détente et de franche rigolade !!

**Mai 2018, le Salève :**

Aller-retour en téléphérique, balade, pique-nique, sieste, 2<sup>ème</sup> balade pour certains. Une très belle journée ensoleillée ! Merci pour les bonnes idées de sorties qui ont émergé lors de nos sympathiques échanges.

**SORTIES À VENIR :**

VOIR SOUS « Les dates à retenir » ci-dessus. Toutes ne seront sans doute pas réalisées car **LES SORTIES AYANT MOINS DE 6 INSCRIPTIONS SERONT ANNULÉES !**

Suite à l'idée émise par les participants à la dernière sortie, dès que nous aurons reçu le dépliant des formations de la session d'automne de la CORAASP, un tableau d'inscription sera affiché au local. Les congrès et conférences seront affichés au fur et à mesure que le comité en aura connaissance.

BEL ÉTÉ À TOUS !

Nadège »

|                                       |
|---------------------------------------|
| <b>6. Programmes pour les proches</b> |
|---------------------------------------|

Selon leur situation et leurs besoins, les proches/familles de personnes souffrant d'une maladie psychique peuvent bénéficier de plusieurs excellents programmes d'information et de soutien à Genève. Parmi eux. Il y a :

**A. Le nouveau groupe pour les proches de personnes souffrant d'un trouble de la personnalité de type borderline** créé par l'unité TRE (troubles de la régulation des émotions) du Service des spécialités psychiatriques, Département de santé mentale et de psychiatrie.

Voici quelques détails sur ce programme, qui s'appelle **CONNEXIONS FAMILIALES** :

« Le trouble de la personnalité « borderline » est un trouble psychique caractérisé par une difficulté majeure à gérer les émotions. Elles peuvent être associées à des comportements impulsifs et affecter sérieusement les relations interpersonnelles.

Les proches sont souvent directement touchés par ces difficultés et peuvent se sentir démunis et impuissants face à une telle intensité émotionnelle.

L'objectif du groupe **CONNEXIONS FAMILIALES** est d'aider les proches à mieux appréhender le trouble et à acquérir des compétences pour améliorer la qualité de vie familiale.

Il offre :

- Des informations actualisées sur trouble borderline (diagnostic, étiologie, traitements, ...)
- L'acquisition de compétences personnelles et familiales
- Le développement d'un réseau de soutien entre proches

Ce groupe est animé par Mme Karen Dieben, psychologue psychothérapeute FSP et Mme Sophie Blin, infirmière spécialisée en psychiatrie. Le groupe se déroulera sur 8 séances les mardis de 14h à 17h.

|   |                   |                                                                                           |
|---|-------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1 | 18 septembre 2018 | Accueil, présentations, objectifs, droits de la famille                                   |
| 2 | 25 septembre      | Diagnostic, causes, manifestations et traitements                                         |
| 3 | 2 octobre         | Prise de conscience relationnelle : initiation à la pleine conscience et à la dialectique |
| 4 | 16 octobre        | Prise de conscience relationnelle (suite) : gestion des émotions                          |
| 5 | 30 octobre        | Habiletés liées à l'environnement familial                                                |
| 6 | 13 novembre       | L'acceptation radicale                                                                    |
| 7 | 27 novembre       | La validation                                                                             |
| 8 | 4 décembre        | Gestion des problèmes et bilan                                                            |

Les rencontres auront lieu dans la **salle de conférence 7B-0-250** du bâtiment HUG au **81 boulevard de la Cluse**.

La participation à la totalité du programme est de CHF 120.- par personne.

Si vous souhaitez participer à ce programme, vous êtes invités à leur écrire un courriel à l'adresse [connexions.familiales@hcuge.ch](mailto:connexions.familiales@hcuge.ch) en spécifiant votre nom prénom et n° de téléphone pour que les animatrices puissent vous contacter. »

## **B. Groupe proches de personnes avec troubles bipolaires**

Le programme 2018-2019 de ce groupe, qui lui aussi est organisé par le Service des spécialités psychiatriques du Département de santé mentale et de psychiatrie à Genève, vient d'être publié.

Le programme comprend 20 séances, deux mercredis par mois de 18h à 20h.  
Un rendez-vous préalable doit avoir lieu avant le début du groupe avec [yvan.bessard@hcuge.ch](mailto:yvan.bessard@hcuge.ch) ou [patrice.croquette@hcuge.ch](mailto:patrice.croquette@hcuge.ch) ou [veronique.giacomini@hcuge.ch](mailto:veronique.giacomini@hcuge.ch)

Possibilité de débiter le groupe en cours d'année

Prix : 120.- CHF pour toute l'année, par personne ou 150.-CHF pour deux participants de la même famille

Les groupes ont lieu au Service des spécialités psychiatriques, Rue de Lausanne 20 bis, 1201 Genève.

Vous trouverez le programme de séances complet sur notre site :  
<http://lerelais.ch/wp-content/uploads/2018/06/Prog-proches-bipolaires-2018-2019.pdf>

**C.** Nous vous rappelons aussi que vous pouvez toujours vous inscrire au **Programme Profamille** à Genève. Ce programme permet aux familles de mieux comprendre comment faire avec un malade dont certains symptômes paraissent difficiles à gérer, à réduire les conséquences du stress sur elles-mêmes et sur leur propre santé et de mieux utiliser les possibilités d'aide et de recourir plus efficacement aux services médicaux et sociaux.

Vous trouverez des détails sur Profamille ci-dessous.

|                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  <p><i>Programme psychoéducatif<br/>destiné aux familles et proches<br/>de patients souffrant de schizophrénie<br/>ou de troubles apparentés</i></p> | <p><i>Le diagnostic de schizophrénie ou de trouble schizo-affectif a été posé</i></p> <p><i>Vous vous questionnez sur la maladie de votre proche</i></p> <p><i>Vous êtes à la recherche d'informations claires sur cette maladie, son évolution, son pronostic, ses traitements</i></p> <p><i>Vous vous sentez démuni face aux réactions de votre proche</i></p> <p><i>Vous avez du mal à communiquer avec lui</i></p> |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

**Le programme Profamille est alors fait pour vous**

**Il vous aidera à mieux faire face à la maladie  
et il donnera à votre proche plus de possibilité de se rétablir  
À tout stade de la maladie, n'hésitez pas**

**Il n'est jamais trop tard !**

## Renseignements et inscription

Les frais d'inscription pour les 14 séances s'élèvent à CHF 120.- par famille (une ou plusieurs personnes par famille, support du programme compris).

### Nathalie BERGEON

Infirmière Responsable

CAPPI EAUX-VIVES

Tel : 079 55 32 978

[Nathalie.bergeon@hcuge.ch](mailto:Nathalie.bergeon@hcuge.ch)

### Isabelle ETIENNE

Infirmière Spécialisée

CAPPI EAUX-VIVES

Tel : 022 372 31 03

[Isabelle.etienne@hcuge.ch](mailto:Isabelle.etienne@hcuge.ch)

### Anne VIALA

Infirmière Spécialisée

IUC (Unité d'Intégration  
Communautaire)

Tel : 022 372 25 72

[Anne.viala@hcuge.ch](mailto:Anne.viala@hcuge.ch)

***Demander votre inscription au programme Profamille et si vous avez un doute, n'hésitez pas à contacter les infirmières responsables !***

**Plus d'information sur le programme Profamille (buts, thèmes, structure, lieu...) sur notre site internet : [http://lerelais.ch/?page\\_id=3402](http://lerelais.ch/?page_id=3402)**

\* \* \* \* \*

Et pour conclure ce rubrique, voici un programme d'orientation psychologique pour proches et personnes concernées :



#### TRAJECTOIRES

- est une association genevoise, à but non lucratif, reconnue d'utilité publique, existante depuis plus de dix ans, qui informe et aide de manière éthique à l'orientation psychologique.
- propose un à deux entretiens d'orientation à toute personne souhaitant faire le point sur sa situation et qui envisage, éventuellement, une démarche d'ordre psychologique.
- indépendante et éthique, cultive en permanence des relations de confiance avec ses partenaires étatiques et privés de manière à mener à bien son rôle d'orientation auprès de ses consultants.
- à travers les psychologues de sa permanence téléphonique, informe confidentiellement et gratuitement sur les formes, les possibilités, les coûts et les remboursements éventuels des soins de psychothérapies disponibles.
- deux entretiens permettent de faire le point quant aux besoins éventuels des consultants et une liste de thérapeutes répondants à ces besoins fournie.

Gratuits pour les jeunes venant sans parents, facturés aux adultes, couples ou familles, entre CHF 30.— et 340. — suivant les besoins et les possibilités financières de chacun.

Association Trajectoires, Rue du Vuache 9, 1201 Genève  
+41 22 344 45 77 ; [www.trajectoires.ch](http://www.trajectoires.ch)

## 6. Les conseillers accompagnants

Mme Pascale Louvrier, la Coordinatrice de la Permanence des Conseillers-Accompagnants, est venue au RELAIS présenter le travail de cette association, qui est nommée par l'État pour intervenir auprès des personnes concernées hospitalisées, dont certaines sont sans famille.



Les conseillers accompagnants sont des professionnels indépendants des institutions HUG. Ils sont habilités à faire valoir l'exercice des droits des patients hospitalisés. Dans un rôle de « tiers garant », ils interviennent sur demande (des patients et des proches). Ils peuvent rencontrer l'équipe soignante et traitent typiquement des questions de permission, médication, projets de sortie, durée d'hospitalisation, plans de traitement...

L'association publie un flyer qui est distribué dans les unités de Belle-Idée mais elle n'a pas de site internet. Les conseillers accompagnants reçoivent directement les appels du lundi au vendredi de 9h à 12h. En dehors de ces heures ainsi que les samedis et dimanches, l'on peut laisser un message sur le répondeur téléphonique.

## 7. La vie citoyenne à Genève

### A. Surveillance des assurés

A la demande de la CORAASP (Coordination Romande des Association d'Actions pour la Santé Psychique) dont LE RELAIS est membre, notre association a décidé de soutenir le référendum contre la modification de la loi sur la partie générale des assurances sociales – LPGA (surveillance des assurés).

Selon la CORAASP, la loi modifiée qui introduit une base légale autorisant les assureurs à organiser la surveillance secrète de leurs assuré-e-s sans devoir demander l'accord d'un juge, constitue « une menace pour la santé des personnes déjà vulnérables » et « une mesure disproportionnée et anticonstitutionnelle ».

Nous avons mis un lien vers le communiqué de la CORAASP sur ce référendum, vers un argumentaire détaillé d'AGILE.CH, vers un article de Human Rights et vers les feuilles de signatures à télécharger, sur notre site internet <http://lerelais.ch/?p=3977> . Nous avons également fait remplir quelques feuilles de signatures et les avons renvoyés avant la date limite du 21 juin.

## **B. La santé et le social séparés à Genève Le DEAS devient le DES**

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2018, date de l'ouverture de la nouvelle législature du canton, le Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS) devient le Département de l'emploi et de la santé (DES).

Voici un extrait d'une lettre adressé à ce sujet par le Conseiller d'État M. Mauro Poggia à quelques-uns de ses partenaires actifs dans le tissu associatif genevois, dont LE RELAIS :

« Le DEAS s'est séparé de la lettre A pour devenir le DES dès le 1er juin. C'est à la fois un immense plaisir de poursuivre les projets passionnants menés avec les acteurs de la santé et de l'emploi, et un grand regret de devoir cesser de participer à ceux développés dans le secteur social. Que nous poursuivions la route ensemble ou que nos chemins se séparent provisoirement, je tiens à vous dire la grande satisfaction qui a été la mienne de pouvoir compter sur chacune et chacun d'entre vous, et vous remercie encore une fois pour le travail accompli au cours de la législature qui s'achève.

Sachez néanmoins que les passerelles construites entre le social, d'une part, et la santé ou l'emploi, d'autre part, seront préservées et développées dans l'intérêt de la population genevoise. »

LE RELAIS ne peut qu'espérer ces passerelles se maintiennent !

### **8. Cotisations et dons au RELAIS\***

Pour la cotisation 2018, vous pouvez le faire au moyen du BVR ci-joint (CHF. 60.- par personne / CHF. 80.- par couple).

Pour celles et ceux qui souhaitent nous faire des dons, ils sont toujours les bienvenus! Merci à toutes et à tous!

\* Nous avisons certains membres par e-mail quand le dernier bulletin est disponible sur notre site web. Pour ces personnes, voici les coordonnées de notre compte:

Association Le Relais - 1205 Genève  
CCP 12-10369-9

### **9. Un poème**

D'aussi loin que l'on s'est connu dans notre douce enfance,  
je te cherche dans la nuit parmi les étoiles.

La force de mon amour t'appelle

comme le chant du rossignol ;

Je suis passionné de ton rire émerveillé,  
de ta peau couleur d'été.

Ma douce fleur,  
mes yeux s'ouvrent le matin  
comme la haine s'endort,  
et je pleure...  
Autant je déteste la mort,  
j'aime te savoir vivre ;  
quand je pense à toi  
la haine n'existe pas.

Si je pouvais t'embrasser  
comme je serais plus léger !

Tu es si loin de moi  
que ça me blesse  
à en faire souffrir mes larmes.  
J'aurais pu réaliser un rêve si délicat...

Je t'ai rencontrée  
un jour de chance oubliée...

C.F. 24 ans, interné à l'hôpital-prison de Curabilis